



Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de la GOPAC Le mardi 16 juin 2009

Cérémonie d'ouverture : Le député Camacho, vice-président de la GOPAC, président de la LAPAC
John Williams, président, GOPAC
M. Naser J. Al Sane, président de la GOPAC
Le député Cesar Duarte Jacquez, président du Congrès mexicain

I. Ouverture de la réunion

Présents :

- M. Naser J. Al Sane (ARPAC)
- Le député Cesar Camacho (LAPAC)
- L'honorable Roy Cullen (NAPAC)
- M^{me} Mary K. King (CaribPAC)

- M. John Williams (président, GOPAC)

Observateurs :

- Le député Calvo (jour 2), membre de la LAPAC
- Le député Jauregui (jour 1 en après-midi), membre de la LAPAC
- M^{me} Miraiam Jassam
- M. Anga Timilsina (PNUD)

Personnel :

- M. Martin Ulrich, secrétaire exécutif de la GOPAC
- M^{me} Nola Juraitis, secrétaire de la CNUCC et du Groupe de travail mondial sur la surveillance parlementaire
- M^{me} Meaghan Campbell, coordonnatrice de la GOPAC
- M^{me} Kimberley Jordan, adjointe de programme de la GOPAC

II. Le quorum est atteint.

III. L'ordre du jour est adopté par le Comité exécutif.

IV. LA VOIE À SUIVRE : ALLER DE L'AVANT : Les points suivants sont soulignés :

- La Conférence mondiale du Koweït a été le point de transition pour l'organisation. Nous sommes maintenant une organisation axée sur des programmes. Pour la première fois, la GOPAC a établi des positions de principe et a confié aux membres la tâche de mettre en œuvre ces positions au besoin et dans la mesure du possible.
- La GOPAC a officiellement adopté la position stratégique d'harmoniser ses programmes, dans la mesure du possible, avec la mise en œuvre complémentaire des articles de la CNUCC.
- Maintenant que la période d'élaboration est terminée, le financement de la GOPAC à l'échelle mondiale dépendra de l'atteinte de résultats par l'organisation pour les programmes. Pour y parvenir, nous avons besoin de membres qui soient actifs et nous devons être en mesure de rendre compte publiquement des résultats atteints – expliquer pourquoi des fonds publics devraient financer notre organisation.
- La GOPAC croit toujours en l'importance des sections régionales et, en tenant compte de ce fait, le président de la GOPAC décrit son approche de « mentorat » des sections régionales comme une initiative visant à élaborer des programmes de travail régionaux, harmonisés au besoin avec les travaux des groupes de travail mondiaux.
- M. Al Sane indique qu'il souhaite une stratégie globale pour la GOPAC d'ici la prochaine réunion du Comité exécutif/conseil d'administration et demande au président de diriger cette initiative.

V. LA VOIE À SUIVRE POUR LE CYCLE DE DOHA¹

- La GOPAC a tenu plus tôt cette année un atelier pour le Groupe de travail mondial sur la CNUCC (Convention des Nations Unies contre la corruption) à Bratislava, Slovaquie, en partenariat avec le PNUD. L'objectif principal était d'orienter les membres de ce nouveau groupe de travail, d'établir des alliances avec d'importantes organisations partenaires et d'élaborer un plan de travail, y compris les préparatifs en vue d'un 3^e forum pour les parlementaires lors de la Conférence des États parties (CEP) sur la Convention des Nations Unies contre la corruption qui aura lieu en novembre 2009 à Doha, au Qatar. On souligne que le forum est une activité pour les parlementaires en général et non pas une activité en soi de la GOPAC.
- L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), quatre entités du Programme des Nations Unies pour le développement, l'Institut de la Banque mondiale et Transparency International ont participé de concert avec le groupe de travail à l'élaboration d'un plan de travail.

¹ Voir l'annexe#? pour la note d'information

- Nola Juraitis, secrétaire de ce groupe de travail, souligne les principales activités et annonce : a) que la GOPAC avait été invitée à organiser le forum pour les parlementaires lors de la CEP et b) qu'une réunion du Groupe de travail mondial sur la CNUCC viserait, par l'entremise du forum ou d'autres façons, à faire reconnaître davantage le rôle essentiel des parlements qui réussissent de manière soutenue à mettre en œuvre efficacement la CNUCC.
- M. Anga Timilsina annonce que le PNUD travaillerait en partenariat avec la GOPAC – pour un montant de 50 000 \$ - en vue d'organiser un atelier pilote en Afrique (vraisemblablement pendant la dernière semaine d'octobre) pour mettre sur pied un groupe de travail régional sur la mise en œuvre de la CNUCC.
- Motion : **QUE LE COMITÉ EXÉCUTIF SOUSCRIVE À L'ORIENTATION ET AU PLAN DE TRAVAIL ADOPTÉS PAR LE GROUPE DE TRAVAIL MONDIAL DE LA GOPAC SUR LA CNUCC.**
Approuvée à l'unanimité.

VI. Suivi et évaluation de la GOPAC

- Dans le cadre des accords de financement de la GOPAC, celle-ci fera l'objet d'une évaluation externe par trois bailleurs de fonds pour la période de développement. Il s'agit de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), de l'ACDI et de l'Institut de la Banque mondiale.
- Un membre principal de l'équipe de gestion de l'évaluation (M. Keith Schulz, USAID) n'a pu tenir une séance d'information prévue par téléconférence en raison de problèmes techniques. M. Ulrich indique donc les principaux éléments de l'évaluation tels qu'il les comprend, notamment que les membres de l'exécutif seraient vraisemblablement rencontrés par entrevue et que leurs opinions concernant l'approche de l'organisation pour transmettre les résultats des programmes seraient probablement les principaux points faisant l'objet de questions.
- Pour répondre aux questions concernant l'approche suivie par les évaluateurs, M. Ulrich indique que les évaluateurs viseraient notamment à confirmer les conclusions présentées dans l'auto-évaluation de la GOPAC (transmise à tous les membres du Comité exécutif dans la trousse d'information pour la réunion, voir l'annexe #?), que les questions financières seraient vraisemblablement abordées et que le Comité exécutif serait prêt à examiner les résultats de l'évaluation externe dans le cadre de sa planification stratégique.
- La GOPAC promet également de faire le suivi de ses programmes mondiaux au cours des trois prochaines années. Essentiellement, cette composante consistera à rendre compte aux membres (ainsi qu'aux bailleurs de fonds et aux partenaires) des résultats de son travail.
- Motion : **L'ACTIVITÉ DE SUIVI EST JUGÉE HAUTEMENT PRIORITAIRE ET SERA STRUCTURÉE, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, EN FONCTION DE LA LISTE DE CONTRÔLE ET DU PLAN DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL MONDIAL DE LA GOPAC SUR LA CNUCC.**

(Approuvée à l'unanimité)

- Motion : **QUE LA GOPAC RÉAGISSE DE MANIÈRE POSITIVE À L'ÉVALUATION EXTERNE ET INFORME L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION QU'ELLE PRENDRA EN CONSIDÉRATION SES RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE L'ORGANISATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION.** (Approuvée à l'unanimité)

VII. SECTIONS RÉGIONALES²

- Le président informe le Comité exécutif de la possibilité de renforcer la section régionale latino-américaine et des défis auxquels sont confrontés les parlementaires de l'Europe du Sud-Est cherchant à former une section dans cette région. Il souligne également que le sénateur Destexhe de la Belgique – le président par intérim de la section de l'Europe de l'Ouest – est d'avis qu'il n'a pas eu le temps d'assumer la fonction de président pour cette section.
- Les membres discutent par la suite de la stratégie possible consistant à respecter le souhait du président voulant que la GOPAC ait quatre sections de plus disposant de plans opérationnels d'ici la tenue de la prochaine conférence de la GOPAC prévue au début de 2011.
- Le président demande que :
 - a) le Secrétariat transmette au Comité exécutif des évaluations périodiques des progrès accomplis par les sections régionales par rapport à cet objectif;
 - b) que le président et le Secrétariat assurent le suivi auprès des responsables au Royaume-Uni en vue de contribuer à l'expansion de la section européenne;
 - c) que le président et le Secrétariat travaillent davantage en collaboration avec la section latino-américaine pour l'aider à organiser une activité régionale au cours des dix prochains mois.
- M. Timilsina souligne que Conférence internationale contre la corruption de 2010 aura lieu à Bangkok et suggère que la SEAPAC et la GOPAC pourraient jouer un rôle essentiel et que cela peut aider à renforcer cette section régionale.
- Motion : **QUE LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA GOPAC SOUSCRIVE À L'ENGAGEMENT DU PRÉSIDENT DE FORMER QUATRE NOUVELLES SECTIONS RÉGIONALES D'ICI LA TENUE DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE MONDIALE ET ENJOIGNE LE PRÉSIDENT D'ÉLABORER UNE STRATÉGIE EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF.** (Approuvée à l'unanimité)

La séance est levée pour la journée.

Le mercredi 17 juin 2009

VIII. Ouverture de la réunion par le président de la GOPAC

² Voir l'**annexe #?** pour la note d'information

- Le président souhaite la bienvenue au sénateur Calvo (Bolivie).
- M. Al Sane informe le groupe de la réunion avec la secrétaire des Affaires étrangères du Mexique, l'ambassadrice Patricia Espinosa Cantellano. Celle-ci se dit favorable à la tenue en 2011 de la Conférence mondiale de la GOPAC au Mexique et promet de s'efforcer d'atteindre cet objectif.

NOTA : À ce point-ci de la réunion, le Comité exécutif devient un conseil d'administration pour avoir le pouvoir de traiter le prochain point à l'ordre du jour. Le quorum est atteint. Par conséquent, le conseil d'administration prend en considération une seule motion;

- John Williams propose la motion suivante : ***QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA GOPAC DÉLÈGUE AU COMITÉ EXÉCUTIF LE POUVOIR DE FAIRE DES EMPRUNTS ET DE DONNER EN GARANTIE LES BIENS DE L'ORGANISATION.***
- M. Cullen appuie la motion.
- La motion est adoptée.

IX. POUVOIR D'EMPRUNT DE LA GOPAC (reconstituée comme Comité exécutif)³

- John Williams propose la motion suivante : ***LE COMITÉ EXÉCUTIF PEUT DÉLÉGUER UN TEL POUVOIR AU PRÉSIDENT ET AU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF TOUT EN EXIGEANT QUE LE PRÉSIDENT ET LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF INFORMENT LE COMITÉ EXÉCUTIF DES DÉTAILS DE L'EMPRUNT ET DE LA DATE À LAQUELLE IL SERA REMBOURSÉ.***
- M. Ulrich informe le Comité exécutif que le Secrétariat de la GOPAC fait face à un grave problème de trésorerie puisque certains employés n'ont pas été payés. Il souligne que la situation ne résulte pas d'un manque de fonds, mais que les modalités de recouvrement des dépenses des bailleurs de fonds et les récents retards dans l'obtention des états financiers des organisations qui assurent la comptabilité financière de la GOPAC ont entraîné de graves retards au chapitre des revenus.
- La motion est adoptée à l'unanimité.
- M. Cullen demande si les membres du conseil ont besoin d'une assurance-responsabilité si cette motion est appliquée. M. Ulrich accepte que le Secrétariat étudie cette exigence et informe le Comité exécutif des résultats de l'étude.

X. POLITIQUE PROPOSÉE SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES⁴

- M^{me} Meaghan Campbell, coordonnatrice de la GOPAC, présente le contexte de la politique proposée sur l'égalité entre les sexes pour la GOPAC pour le moment.

³ Voir l'**annexe #?** pour la note d'information

⁴ Voir l'**annexe #?** pour la note d'information

Les bailleurs de fonds de la GOPAC exigent que celle-ci adopte une politique ou une stratégie sur l'égalité entre les sexes. La GOPAC a toujours été ouverte à l'égard des hommes et des femmes et l'organisation a toujours encouragé une participation équitable. M^{me} Campbell souligne également que la politique ne serait pas une tentative pour que la GOPAC favorise la participation accrue des femmes au parlement ou offre une formation sur les capacités pour les femmes parlementaires. La politique propose plutôt ce qui suit :

- a) Que les secrétaires des GTM prennent en considération les répercussions sur le genre dans leur travail et les produits pour les GTM.
 - b) Que le Secrétariat de la GOPAC affiche une page sur le Web offrant de l'information aux membres sur les questions liées au genre.
 - c) La formation d'un groupe consultatif qui peut conseiller le conseil d'administration s'il y a des obstacles à l'adhésion des femmes.
 - d) La représentation minimale exigée au conseil d'administration de la GOPAC.
- M. Al Sane propose que Mary K. King dirige le comité consultatif et celle-ci accepte volontiers.
 - John Williams propose la motion suivante : ***QUE MARY K. KING SOIT NOMMÉE PRÉSIDENTE D'UN COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES QUI CONSEILLERA LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA GOPAC AU SUJET DE TOUT OBSTACLE À LA PARTICIPATION DES FEMMES À L'ORGANISATION DE LA GOPAC.***
 - La motion est adoptée à l'unanimité.
 - John Williams propose également : ***QUE LE SECRÉTARIAT DE LA GOPAC CONÇOIVE ET AFFICHE UNE FEUILLE D'INFORMATION SUR LE LIEN ENTRE LE GENRE ET LA CORRUPTION SUR LE SITE WEB DE LA GOPAC.***
 - La motion est adoptée à l'unanimité.
 - John Williams propose également : ***QUE LE PERSONNEL DU GROUPE DE TRAVAIL MONDIAL DE LA GOPAC TIENNE COMPTE DE LA QUESTION RELATIVE AU GENRE DANS LA PORTÉE DE LEURS ANALYSES ET DU TRAVAIL DU GTM.***
 - La motion est adoptée à l'unanimité.
 - M. Cullen propose également : ***QUE LE COMITÉ EXÉCUTIF DÉLÈGUE AU SECRÉTARIAT MONDIAL LA TÂCHE DE DONNER SUITE À LA NÉCESSITÉ DE DÉTERMINER UN CONTINGENT POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA GOPAC, D'OBTENIR UNE OPINION ET DE RENDRE COMPTE AU COMITÉ EXÉCUTIF D'ICI LE 31 AOÛT 2009.***
 - La motion est adoptée à l'unanimité.

XIII. POLITIQUE SUR LES APPROVISIONNEMENTS⁵

- M. Ulrich présente une politique sur les approvisionnements pour l'organisation et souligne que cette question est assez urgente puisque l'USAID effectuera une

⁵ Voir l'annexe #? pour la note d'information

vérification de la GOPAC et qu'une politique sur les approvisionnements est nécessaire pour un financement continu.

- M. Cullen demande qu'une modification soit apportée à la politique indiquant que « tous les services et toutes les fournitures de plus de 25 000 \$ nécessiteront l'approbation du Comité exécutif ».
- M. Williams propose : **QUE LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA GOPAC ADOPTE LA POLITIQUE SUR LES APPROVISIONNEMENTS DE LA GOPAC ET QU'UNE MODIFICATION SOIT APPORTÉE AFIN QUE « TOUS LES SERVICES (AUTRES QUE LE PERSONNEL ET LES CONSULTANTS) ET TOUTES LES FOURNITURES DE PLUS DE 25 000 \$ NÉCESSITENT L'APPROBATION DU COMITÉ EXÉCUTIF ».**
- La motion est adoptée à l'unanimité.

XIV. FAIRE EN SORTE QUE LA GOPAC SOIT UN EMPLOYEUR⁶

- M. Ulrich présente une note proposant que la GOPAC devienne un employeur et souligne que :
 - La GOPAC devrait satisfaire aux normes minimales du droit du travail de l'Ontario (Canada) concernant les avantages sociaux. Il s'agit de l'assurance-emploi (AE), du Régime de pensions du Canada (RPC) et des indemnités de congé.
 - Le personnel de la GOPAC qui souhaite devenir employé de la GOPAC n'entraînerait aucun coût pour l'organisation – le salaire net serait rajusté pour satisfaire à ce critère.
 - Une telle modification permettrait une meilleure combinaison d'employeurs à long terme et de consultants à court terme.
- M. Cullen demande quels seraient les risques pour l'organisation et le conseil d'administration en cas de cessation d'emploi des employés. Le Comité exécutif demande au Secrétariat de signaler les responsabilités et les risques pour le conseil d'administration en cas de poursuites pour congédiement injustifié.
- Motion : **QUE LA GOPAC DEVIENNE UN EMPLOYEUR.**
- La motion est adoptée à l'unanimité.

XV. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS⁷

- M^{me} Campbell présente les états financiers vérifiés pour 2007-2008.
- M. Cullen soumet deux motions. La première motion est la suivante :
QUE LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA GOPAC AUTORISE LE SECRÉTARIAT DE LA GOPAC À RECOURIR À PRICEWATERHOUSECOOPERS POUR LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE DE 2008-2009.
- La motion est adoptée à l'unanimité.
- La deuxième motion indique : **QUE LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA GOPAC APPROUVE LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2007-2008 TELS QU'ILS SONT PRÉSENTÉS PAR LE TRÉSORIER DE LA GOPAC.**

⁶ Voir l'annexe #? pour la note d'information

⁷ Voir l'annexe #? pour la note d'information

- M^{me} King souligne que le terme « ébauche » figure toujours sur les états financiers vérifiés.
- M^{me} Campbell assure le Comité exécutif que les numéros de vérification demeureront les mêmes dans la version finale et demande que la vérification soit approuvée telle quelle.
- Motion : **QUE LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA GOPAC APPROUVE L'ÉBAUCHE DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR 2007-2008 TELS QU'ILS SONT PRÉSENTÉS PAR LE TRÉSORIER. LORSQUE LA VERSION FINALE DES ÉTATS FINANCIERS SERA PRÊTE, LE SECRÉTARIAT DE LA GOPAC TRANSMETTRA CETTE VERSION AU COMITÉ EXÉCUTIF.**
- La motion est adoptée à l'unanimité.

XVI. PRATIQUES EN MATIÈRE D'ADHÉSION⁸

- M. Ulrich présente une note d'information au sujet des questions relatives à l'adhésion auxquelles la GOPAC fait face, notamment les codes de conduite, les parlements en tant que membres et les frais d'adhésion.
- Une discussion s'ensuit concernant la meilleure façon, compte tenu des ressources du Secrétariat de la GOPAC, de recueillir des renseignements au sujet des membres et de faire en sorte que les membres respectent un code de conduite simplifié.
- Le Secrétariat de la GOPAC accepte de rédiger une demande d'adhésion et un code de conduite qui seront analysés par le Comité exécutif d'ici la fin d'août 2009.
- Le Comité exécutif accepte de ne pas imputer de frais d'adhésion pour le moment en raison des grandes exigences administratives.

XVII. GROUPES DE TRAVAIL MONDIAUX⁹

- M. Cullen fait le point sur les développements concernant le Groupe de travail mondial sur la lutte contre le blanchiment de capitaux. Il souligne que ce groupe a rencontré quelques difficultés pour ce qui est du financement, mais que le groupe poursuit son travail. Des propositions ont été soumises à la Banque mondiale et au FMI et il y a des indications positives que la proposition en vue d'une formation des parlementaires pour les centres financiers internationaux sera financée par la Banque mondiale.
- Motion : **QUE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POSITION DE PRINCIPE SUR L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE SOIT INTÉGRÉE AU TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉTHIQUE PARLEMENTAIRE ET LE CODE DE CONDUITE DES PARLEMENTAIRES ET QUE LE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL PRÉVU SUR LA TRANSPARENCE DES RECETTES PROVENANT DE**

⁸ Voir l'annexe #? pour la note d'information

⁹ Voir l'annexe #? pour la note d'information

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES SOIT INTÉGRÉ AUX TÂCHES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SURVEILLANCE PARLEMENTAIRE.

Adoptée à l'unanimité.

- M. Al Sane demande que le Secrétariat de la GOPAC prépare un rapport périodique sur la gestion pour le Comité exécutif et des mises à jour concernant les développements à l'égard de tous les groupes de travail mondiaux.

XVIII.

La séance est levée.

Martin Ulrich
Secrétaire exécutif, GOPAC

Mary K. King
Secrétaire, Comité exécutif de
la GOPAC